

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 43 97 19
bfcddijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    

COMMUNE DE SENNECEY-LÈS-DIJON

Mairie
5 rue de l'Église
21800 Sennecey-les-Dijon
03 80 47 00 12
contact-mairie@sennecey-les-dijon.fr
www.commune-sennecey-les-dijon.fr

ASSOCIATION LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-MAURICE

5 rue de l'Église
21800 Sennecey-les-Dijon

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Saint-Maurice de Sennecey-lès-Dijon

Côte-d'Or



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Sennecey-lès-Dijon - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Document imprimé avec le concours de
Crédit Agricole de Champagne-
Bourgogne



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Contribuons à la restauration de notre patrimoine !

◆◆ LE PROJET

Les premiers travaux de restauration entrepris au XXe siècle datent de 1966. L'éclairage a été repris en 1984, et le mobilier, vitrail, tableaux et statues, en 2015. Des travaux sont entrepris actuellement pour restaurer l'intérieur de l'église en intervenant sur le chœur, l'avant-choeur et la sacristie. Sont également à entreprendre les travaux sur la nef et les extérieurs.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Une église est mentionnée dans le village dès 887. Bâtie dès 1049, l'actuelle église Saint-Maurice, à l'origine prieuré-cure de l'abbaye Saint-Étienne de Dijon, est un édifice bientôt millénaire. Plusieurs éléments du bâti, par la suite souvent remaniés, témoignent encore de ce passé roman, en particulier la façade. On y voit en effet les vestiges d'arcatures dites « lombardes », caractéristiques du XIe siècle. Une partie de la belle verrière du chœur, consacrée au saint patron, Maurice, date, elle, des embellissements entrepris au XVIe siècle. D'autres travaux, réalisés au cours du XVIIIe siècle, ainsi qu'à l'extrême fin du XVIIIe et au XIXe siècle donnent à l'édifice son aspect actuel.

◆◆ LA MOBILISATION

Sur les deux tranches précédentes, la mobilisation des donateurs, de l'association Les Amis de l'Eglise Saint-Maurice et de la commune, en complément des fonds publics (Etat, Conseil régional, Conseil départemental), a permis de mener à bien ces travaux. A vous tous un grand merci pour votre générosité !

C'est pourquoi, en partenariat avec l'association, nous faisons de nouveau appel à vous pour nous aider à réaliser cette nouvelle opération de restauration qui nous permettra de redonner vie à ce témoin de l'histoire de notre commune depuis plusieurs siècles.

Chaque donateur bénéficiera d'avantages fiscaux incitatifs et la Fondation du patrimoine pourra apporter une aide financière complémentaire en fonction du montant de la collecte.

Vous pouvez soutenir notre projet en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation.

Mobilisons nous !

Montant des travaux	163 000 €
Objectif de collecte	12 000 €
Début des travaux	Septembre 2023

Crédit photos © Commune de Sennecey-lès-Dijon



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Maurice de Sennecey-lès-Dijon

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/37276

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
l'église Saint-Maurice de Sennecey-lès-Dijon**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l' impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l' impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre